

Manifestation/Grève des personnels aériens < Roissy T2E – 18 mars 2021

8

Cadre de travail

Communiqué

Soutien aux personnels du secteur aérien en lutte!



Ce jeudi 18 mars, l'intersyndicale du secteur aéroportuaire appelle à manifester les personnels bagagistes, manutentionnaires, salariés sur la plateforme de Roissy.

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes à Paris-Aéroports exprime son plein soutien envers cette action. Ces travailleuses et travailleurs, que nous côtoyons professionnellement sur les pistes, en entrepôts et ailleurs, n'ont pas à payer la crise.

Le secteur aérien serait en baisse générale d'activité? FAUX!

Certes il y a baisse sur le trafic voyageurs... Mais aucunement sur le fret, qui connait même une augmentation par rapport à l'avant Covid!

La situation financière serait catastrophique? FAUX!

Les 2 principaux donneurs d'ordre, Air France et Groupe ADP (Aéroports de Paris), peuvent compter sur le soutien et la participation financière de État.

En effet, l'État est actionnaire de ces deux sociétés, et le Gouvernement a déjà octroyé une aide de 7 milliards d'euros à la compagnie Air France.

Le Gouvernement peut donc peser de tout son poids pour une gestion soucieuse des intérêts des personnels salariés en sous-traitance :

- par exemple en obligeant les donneurs d'ordre à poursuivre l'activité (et maintenir les contrats) avec les entreprises sous-traitantes ;
- voire en réinternalisant les missions en question, en intégrant ces entreprises soustraitantes auprès de leur donneur d'ordre ;
- quoiqu'il en soit, l'intersyndicale, composée notamment du syndicat SUD Aérien (membre de l'Union syndicale SOLIDAIRES), a émis un certain nombre de propositions que nous partageons (voir au dos).

Le secteur aérien n'est pas un secteur comme un autre. Il est stratégique, aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale. La plateforme de Roissy irrigue notamment le département de Seine-Saint-Denis, le Nord de l'Île-de-France et le Sud de l'Oise.

Les personnels salariés du secteur ne sont pas responsables de cette crise, et ils n'ont pas à la payer. Durant le confinement, ils ont veillé à ce que les masques soient dépotés au plus vite des avions vers les camions.

Il serait bon de s'en rappeler. Et de traiter ces citoyens dévoués dignement.

Le mardi 16 mars 2021











Pour sauver nos emplois, amplifions la lutte!

Le 15 octobre 2020, nous étions plus de 2 000 à manifester sur la plateforme pour nous opposer aux destructions d'emplois.

Nous avons interpellé les pouvoirs publics (préfète de Roissy, sous-préfet de Sarcelles) et nous leurs avons présenté nos revendications :

- > Un plan de sécurisation de l'emploi, avec un accompagnement contrôlé de l'activité partielle payée à 100% pour les salarié.e.s. Aucun licenciement ne doit avoir lieu.
- > Un dispositif de formation professionnelle massif pour faire monter en qualification toutes et tous.
- La mise en place d'un statut du travailleur.se aéroportuaire de Roissy qui protège et garantit les moyens de mener une vie décente.
- La nationalisation d'Air France et d'ADP et l'intégration des entreprises soustraitantes chez les donneurs d'ordre.
- La filière sûreté doit être reconnue comme un service public.
- La réduction du temps de travail (le passage aux 35 heures a permis de créer au moins 350 000 emplois).
- La suppression du versement des dividendes aux actionnaires pour 2019 et 2020.
- L'organisation d'une table ronde portant sur l'avenir de la zone aéroportuaire de Roissy, à laquelle participerait les organisations syndicales et patronales, les pouvoirs publics sous l'égide de la préfecture.

20 000 à 30 000 emplois risquent de disparaitre ! Les pouvoirs publics doivent entendre nos revendications.

Les organisations syndicales appellent donc les salarié.e.s à participer à une nouvelle :

« Marche pour l'emploi » Jeudi 18 mars 2021

Rendez-vous à 11h porte 17 du terminal E

Soyons nombreuses et nombreux pour imposer d'autres choix.